

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

JEUNESSE

ECOUTES ACTIVES

Les collégiens expérimentent des ateliers-concerts avec des musiciens.



François Salès
©BLANDINE SOULAGE

Dans le cadre de son nouveau Schéma de développement de la lecture publique, la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne revisite son cycle Ecoutes Actives. Après 10 ans d'actions culturelles en lien avec les dotations CDI, le dispositif évolue vers une participation plus grande des collégiens pour une appropriation différente de la création contemporaine musicale.

Cette nouvelle formule aura pour axe *Tierkreis* de **Stockhausen**, œuvre qui se prête à l'appropriation et à la réécriture car composée de douze très courtes mélodies. Elle permettra une entrée singulière et une écoute active des collégiens accompagnés par le musicien **François Salès** de la Compagnie Piano Ambulant.

Ces Ecoutes Actives sont proposées à deux collèges et aux bibliothèques qui souhaitent travailler en partenariat avec eux (accueil de certaines actions).

Étapes du parcours et calendrier prévisionnel

- Une journée de formation et d'expérimentation obligatoire pour les enseignants et bibliothécaires qui accueilleront une Ecoutes Actives.

➤ **Une semaine balisée d'interventions programmée entre mars-mai.**

Chaque établissement accueillera une série d'actions et d'ateliers. Le déroulé sera le suivant :

- 1- Demi-journée d'activation d'écoutes actives, pour trois à quatre classes : lien entre musique contemporaine et images, possibilité d'un concert ludique au collège ou dans la médiathèque de proximité.
- 2- Stage pour une classe en vue de préparer un concert de clôture.
- 3- Concert Tierkreis avec les collégiens de la classe pilote qui joueront devant les deux autres classes.

Date limite de candidature :

14/10/2023

Modalités :

Envoyez par courriel une quinzaine de lignes expliquant votre motivation.

S'inscrire avec le partenariat d'une médiathèque locale ou d'une structure culturelle de proximité est un plus.

Réponse donnée par la Médiathèque départementale au retour des congés scolaires de Toussaint.